

## ***Le jardin, « lieu intermédiaire » : passage, interstice, communication.***

Le projet proposé par le CRI (Centre de recherche sur l'imaginaire) s'inscrit dans la réflexion initiée par l'ARC 7 (*Innovations, Mobilités, Territoires et Dynamiques Urbaines*) sur l'urbanisation et son coût environnemental. Il vise à étudier de manière interdisciplinaire la fonction et l'utilisation du jardin et des espaces verts dans la constitution des nouveaux territoires urbains, car ils sont régulièrement envisagés, dans les politiques de recomposition urbaine, comme ce qui fait lien entre les territoires. Le projet repose sur l'hypothèse que le jardin, plus souvent envisagé comme lieu clos, est également un espace de circulation qui contribue à la constitution du paysage urbain et à son articulation avec le périurbain, favorisant la mobilité et les échanges.

Le jardin moderne relève à la fois de l'espace « intégré », pensé à l'échelle de la ville dans les plans d'urbanisation, et de l'espace interstitiel (ce qu'il est lorsqu'il est implanté sur d'anciennes friches, comme c'est le cas du haut en bas de l'échelle, pour plusieurs grands projets urbains comme pour de nombreux jardins partagés). Il est ce lieu paradoxal qui comble l'interstice, et qui fait interstice dans le tissu urbain, comme entre les siècles ou entre mondes rural et urbain.

« Fracture », au sens où il apporte la nature en ville (dimension de plus en plus mise en avant par les réseaux de « jardins partagés » ou le phénomène de « *guerilla gardening* »), il peut en même temps être conçu comme ce qui assure une « continuité » tolérable à la ville : il constitue souvent un « nœud », qui construit la cohérence à l'échelle d'un quartier, ou fait réseau entre les quartiers (« ceintures », « coulées » et plus récemment « trames vertes »). Le jardin est aujourd'hui, selon de nombreuses enquêtes, un facteur d'« acceptabilité sociale », également utilisé dans les programmes d'urbanisme en vue de réduire les inégalités sociales.

C'est cette dimension de « lieu intermédiaire », plus dynamique que celle de « maillage » car elle induit un mouvement, un croisement, que nous souhaitons utiliser pour comprendre comment le jardin peut contribuer à la construction d'un territoire. Nous l'envisagerons selon plusieurs axes :

- comme espace de circulation entre les lieux : lieu de passage ; étape ou parcours des déplacements dans la ville ; lieu d'articulation entre les quartiers ou les villes d'une conurbation. Dans cette mesure, il s'agira aussi d'étudier les infrastructures qui permettent d'accéder au jardin, et quel impact elles ont sur leur usage (jardins de ville, desservis par les transports publics et voués aux loisirs vs jardins ouvriers, souvent en marge des villes et dépendants d'un mode de transport privé, malgré leur caractère utilitaire).

- comme espace de communication entre les personnes (fonction traditionnelle du jardin public) : espace de rencontre, d'échange (de savoir-faire, de production), de croisement des savoirs, d'entraide intergénérationnelle, d'insertion sociale, de vie de quartier ; mais aussi bien miroir de l'organisation socio-économique du quartier et, à ce titre, peut-être marqueur sociologique du quartier, élément de ségrégation ou d'intégration sociale.

- comme espace d'interaction : il s'agira de réfléchir à l'articulation entre deux extrêmes : la dimension politique (projets soutenus par les acteurs publics) et la dimension micro-associative (qui permettra aussi d'enquêter sur la représentation que les habitants se font de leur ville). Dans cette mesure, le projet fera largement appel à la fois aux acteurs publics (urbanisme) et aux acteurs associatifs, y compris alternatifs (associations de jardins partagés, dont des associations étudiantes). Il s'attachera aussi à intégrer une perspective historique, pour envisager l'évolution des politiques urbanistes, entre grands projets et multiplication des micro-jardins.

- comme lieu permettant un rapprochement entre production et consommation, en particulier avec le retour en ville du jardin potager (individuels, quand la mairie laisse un territoire aux anciens jardins dits ouvriers, ou collectives, dans les nouveaux jardins partagés, ou encore dans les expériences de jardins de rapport sur les toits des immeubles).

- comme lieu de mémoire, articulation entre passé et présent (intérêt accordé aux jardins historiques et éventuellement à leur reconstitution, par exemple à Vizille ; implantation de jardins modernes sur des lieux historiques ; passage de la friche, en particulier industrielle, au jardin, enjeu socio-économique (désindustrialisation) et politique d'« innovation verte »).

Le choix de s'appuyer sur la réalité grenobloise s'explique par l'originalité de ses pratiques en termes d'urbanisme comme de politique environnementale. La politique des transports, en mettant en avant le binôme transports publics / bicyclette, s'est préoccupée de construire l'image d'une ville soucieuse de son environnement. Pour autant, la municipalité a longtemps considéré que son cadre naturel faisait son principal atout. Les jardins ont longtemps tenu peu de place dans son urbanisme, comme en témoignent les dates de création de nombre d'entre eux, mais aussi le peu de publicité faite autour des jardins plus récents dans la conurbation ou l'absence d'un véritable site dédié à leur présentation détaillée.

Mais si le projet part dans un premier temps de Grenoble, qui servira à établir une typologie, il envisage ultérieurement de s'intéresser aux autres villes du Dauphiné et au-delà en Rhône-Alpes. Il s'agira ainsi à terme de questionner la place possible du jardin à l'échelle de la recomposition du territoire. Les espaces verts fonctionnent-ils comme des frontières entre les entités d'une conurbation, ou peuvent-ils au contraire viser à assurer une continuité ? Le processus de métropolisation n'induit-il pas une sorte de « jardinisation » des zones interstitielles ?

Le projet se déclinera en deux phases :

1<sup>ère</sup> phase :

- organisation des échanges entre les différents partenaires scientifiques (sociologues, géographes, urbanistes, historiens de l'art, littéraires, etc.), institutionnels et associatifs (s'occupant des questions de l'espace urbain, des jardins ou de l'empreinte botanique dans la ville) ; définition de projets collectifs ;
- mise en place d'une typologie des jardins et des problématiques qu'elles entraînent (questions liées à l'innovation sociale, économique, écologique, métamorphose des friches, choix de leurs noms, représentations mentales, etc) ;
- réalisation d'un état de l'art.

Cette première phase reposera essentiellement sur des ateliers (*workshops*) et un travail de repérage et de délimitation qui pourra être confié à un *post-doc* et visera à croiser les apports scientifiques acquis par la typologie et le matériau concret rassemblé.

2<sup>ème</sup> phase :

- mise en œuvre de la typologie : établissement de fiches par jardin et élaboration d'une base de données et d'un site qui offrira aussi une meilleure visibilité aux jardins grenoblois (et au-delà), en permettant de diffuser les informations et le travail de repérage, et d'associer pratiques institutionnelles et associatives.
- selon les décisions issues des ateliers, réalisation d'une exposition en partenariat avec des musées (Musée Dauphinois, Musée de la Viscose, ...) et / ou autre réalisation collective.

Cette seconde phase nourrira des travaux étudiants (séminaire pluridisciplinaire, masters, doctorat) et des ouvrages collectifs, qui pourront en particulier porter sur la sémantique des jardins, de leur nom, de leur dénomination dans les discours publics (appels d'offre, archives, témoignages et discours politiques) ou privés (habitants fréquentant et caractérisant les jardins, correspondances).

Isabelle Krzywkowski, Fleur Vigneron  
CRI (Centre de recherche sur l'imaginaire), Stendhal-Grenoble 3  
[Isabelle.Krzywkowski@u-grenoble3.fr](mailto:Isabelle.Krzywkowski@u-grenoble3.fr)  
[Fleur.Vigneron@u-grenoble3.fr](mailto:Fleur.Vigneron@u-grenoble3.fr)